



Procès-verbal Conseil d'Administration



Procès-verbal
Réunion 07/02/2023



Par Benjamin GUILBAUD, Coordinateur CPTS





Procès-verbal Conseil d'Administration CPTS

Le 07/02/2023 de 20h00 à 22h00

Sont présents :

Armelle PELLETIER, Psychomotricienne - membre CA
Céline GEORGES, Infirmière - membre CA
Dominique DUBOIS, Médecin généraliste - membre CA
Elodie TENAILLEAU, Infirmière - membre CA
Emmanuelle VALAIS-JOYEAU, Médecin généraliste - Présidente
Isabelle GUIGNARD, Orthophoniste - Vice-Présidente
Sarah FORTANNIER, Infirmière - Secrétaire
Stéphanie MENDES, Biologiste - membre CA
Fabienne FERRE, Pharmacienne - membre CA
Jérôme BARRAUD, Pharmacien - membre CA
Elisabeth BOUTEILLER, Adjointe administrative et communication
Benjamin GUILBAUD, Coordinateur

Sont excusés :

Philippe COLLEN, Médecin généraliste - Trésorier
Isabelle BRIEAU, Pharmacienne - membre CA
Cédric AUBERT, Masseur-Kinésithérapeute - membre CA
Nicolas PLAUD, Infirmier - membre CA

Ordre du jour

1. Négociation convention médicale – rôle des CPTS ? Courrier proposé par Dr Florian PROTT
2. Propositions ACI 2023
3. Election d'un nouveau Trésorier

Actualité : organisation de vacances temporaires de médecins généralistes à l'EHPAD Les Glycines (Saint-Denis-la-Chevasse)

1. Négociations conventionnelles en cours – quid du rôle des CPTS ?

Sujet proposé par Dr Florian PROTT (MG à Rocheservière)

Les négociations conventionnelles entre syndicats des professions de santé et Caisse Nationale de l'Assurance Maladie (CNAM) sont en cours.

Pour les médecins par exemple, la CNAM a récemment fait une proposition sur le prix des consultations qui pourrait être valorisé sous condition :

- Augmentation du nombre de patients + file active ;
- Participation à la PDSA ;
- Participation au SAS ;
- Participation aux actions d'une CPTS.

Dr Florian PROTT explique que ces propositions sont mal perçues par la profession. Selon lui, les actions des CPTS devraient rester à l'initiative des professionnels de santé volontaires et ne doivent en aucun cas être un outil de coercition pour les soignants. C'était la philosophie des CPTS lors de leurs créations et la raison pour laquelle les professionnels s'y sont investis. Un changement de paradigme serait surement délétère pour les CPTS puisque les professionnels mécontents pourraient quitter la CPTS et abandonner les actions en cours et à venir. Les propositions de la CNAM seraient donc contreproductives pour les territoires.

Dr Florian PROTT propose au Conseil d'Administration de rédiger une lettre ouverte à destination des décideurs publics. Dans un premier temps, une co-signature pourrait être proposée aux autres CPTS de Vendée avant de l'étendre à la région puis à la fédération nationale des CPTS.

Avis du CA : avis favorable à l'unanimité pour la rédaction d'une lettre à destination des décideurs en proposant aux autres CPTS de Vendée de la co-signer.

2. Propositions ACI 2023

Evaluation en cours des actions 2022.

Préparation du dialogue de gestion le jeudi 02 mars 2023 (9h30 à 11h30) dont le but est de signer un nouvel avenant à l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI). Cet avenant engage la CPTS sur des actions/indicateurs pour 2023/début 2024 ainsi que son budget.

Pour rappel, l'ACI est un contrat tripartite négocié entre CPTS, ARS, CPAM.

Cf. tableau des actions 2023 :

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1mF0UfYa_GzL0WT6Q6NcOoxrTbb4RgKapKdlnrhROIUs/edit?usp=sharing

Rôle du CA : valider/invalider chaque action et indicateur d'évaluation, inscrire au moins 1 référent CA par action (les noms n'apparaissent pas dans l'ACI, c'est une information interne à la CPTS)

3. Election d'un nouveau Trésorier

Courrier de démission du bureau de la CPTS par Dr Philippe COLLEN :

« Chère Emmanuelle, chère Présidente,

Je ne pourrai donc pas être présent au CA de ce mardi soir, car je serai retenu par la réunion de mon groupe qualité .

Je confirme que je souhaite être remplacé au bureau de la CPTS Terres de Montaigu, donc au poste de trésorier .

Je peux cependant rester membre du CA.

Merci de ta compréhension.

Amicalement .

Philippe »

Cédric AUBERT propose sa candidature au poste de Trésorier.

Avis du CA : élection à l'unanimité de Cédric AUBERT au poste de Trésorier de la CPTS Terres de Montaigu

Prochain CA :

- Ordre du jour : InterCPTS

Prochaine Assemblée générale de CPTS :